SPR → SCESDD

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

DREAL - Région Lorraine
1 - FEV. 2016
METZ

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

CREATION D'UN RESEAU DE REFOULEMENT DES EAUX USEES DE VILLOTTE A MARTIGNY-LES-BAINS

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale: **COMMUNE DE VILLOTTE**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS 1 SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
32°	Canalisations dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieur ou égal à 500 mètres carrés ou dont la longueur est égale ou supérieure à 2 kilomètres.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Mise en place d'une conduite de refoulement des eaux usées sous pression dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Canalisations de diamètre 90 mm extérieur en PEHD sur une longueur de 3 380 ml

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est le raccordement de l'assainissement collectif du village de VILLOTTE sur la station d'épuration de MARTIGNY-LES-BAINS.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le tracé de la conduite d'assainissement de DN 90 mm extérieur en PEHD est prévu essentiellement en accotement de la RD 21.

Les travaux sont prévus pour une durée d'environ 2 mois.
La mise en place des conduites sera réalisée au moyen de trancheuse avec une ouverture de fouille d'environ 0,50 ml de largeur et de profondeur moyenne 1,20 m.
Le lit de pose et l'enrobage de la conduite seront réalisés par des matériaux de granulométrie 5/15.
Le remblai sera réalisé par des matériaux de granulométrie 0/31,5.
Les travaux seront réalisés en circulation alternée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La conduite sous pression sera équipée de dispositifs de vidange au point bas et de ventouse au point haut ainsi que de robinets vannes sur le tronçon.
Un passage annuel est à prévoir sur les ouvrages.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Le projet n'est pas soumis à déclaration ou autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure au cas par cas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de la canalisation	= 3 380 ml
Diamètre extérieur	= 90 mm
Largeur de la fouille	= 0,50 ml
Profondeur moyenne de la fouille	= 1,20 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques[1]	
Commune de VILLOTTE	Long. --- ° --- ' --- " ---	Lat. --- ° --- ' --- " ---
Commune de MARTIGNY-LES-BAINS	Pour les rubriques ° a , ° b et d , 8°, 1 °, 18°, 28° a et b , 32° 41° et 42° :	
Route de Villotte à Martigny	Point de départ :	Long. --- ° --- ' --- " --- Lat. --- ° --- ' --- " ---
	Point d'arrivée :	Long. --- ° --- ' --- " --- Lat. --- ° --- ' --- " ---
	Communes traversées :	
	VILLOTTE	
	MARTIGNY-LES-BAINS	

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? ~~Oui~~ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? ~~Oui~~ Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Sans objet

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ~~Non~~

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet comporte le programme de travaux suivant :

- Réhabilitation de la station d'épuration de MARTIGNY-LES-BAINS
- Mise en séparatif des réseaux à MARTIGNY-LES-BAINS (Quai du Mouzon)
- Mise en séparatif des réseaux à VILLOTTE (rue du Faubourg, Grande rue, rue du puits Delorme)

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Accotement RD21

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu1tracé de votre projet ? ~~Oui~~ Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :
Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http:11www.developpement-durable.gouv.fr1etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	ZNIEFF type 2 VOGE et BASSIGNY
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	FR4112011 - Bassigny, partie Lorraine
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages 1 ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme 1 aménagements) ?	☐	☒

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La mise en place de la conduite de refoulement d'eaux usées ne concerne pas de secteurs naturels protégés dans le sens où la mise en place est prévue en accotement de RD 21. Les largeurs des fouilles seront faibles (50 cm). L'étude d'impact ne semble pas nécessaire.

Pour pallier au drainage éventuel des fouilles qui seront réalisées pour la pose des canalisations, des bouchons d'argiles étanches pourront être mis en place sur des tronçons.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques °a , °b et d , 8°, 1 °, 18°, 28° a et b , 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 112 000 et 115 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à VILLOTTE le, 28 Janvier 2016.

Signature

MAIRIE DE VILLOTTE (Vosges)

Plan de situation et photos avec localisation cartographique

VILLOTTE – Réseau de transfert

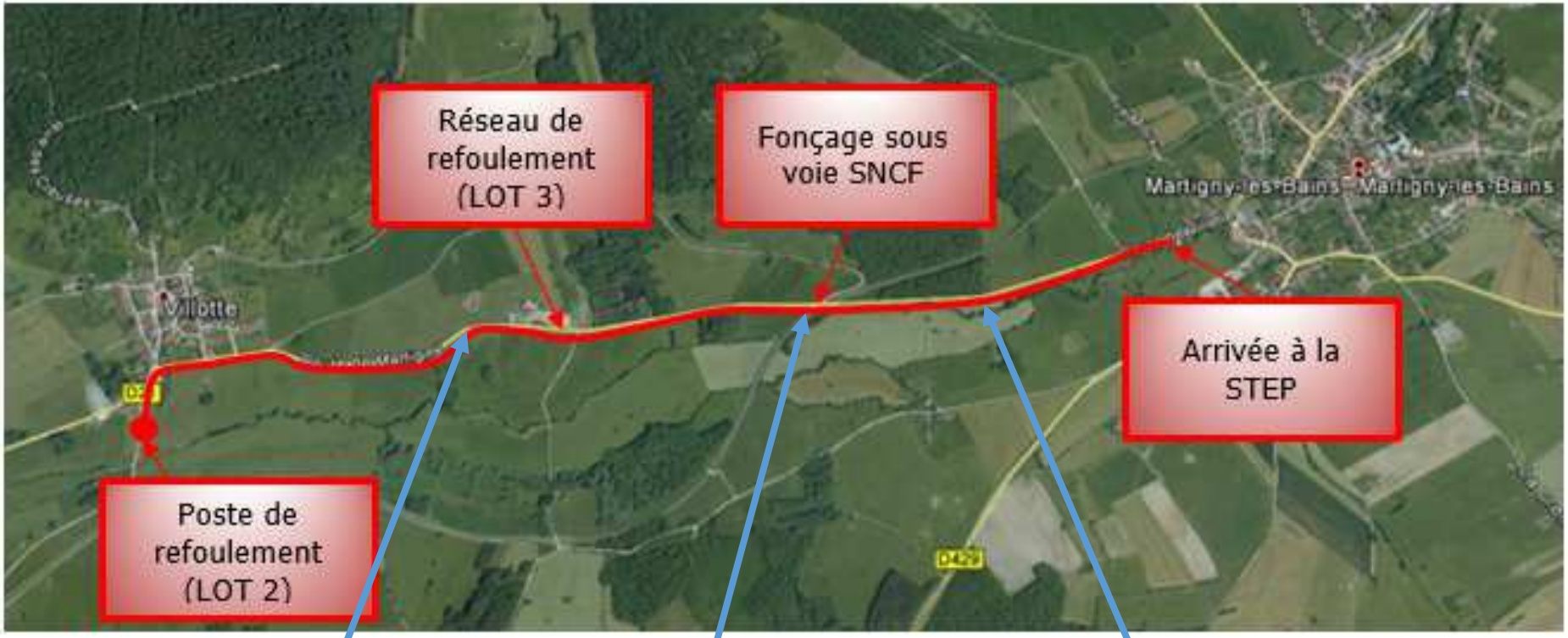

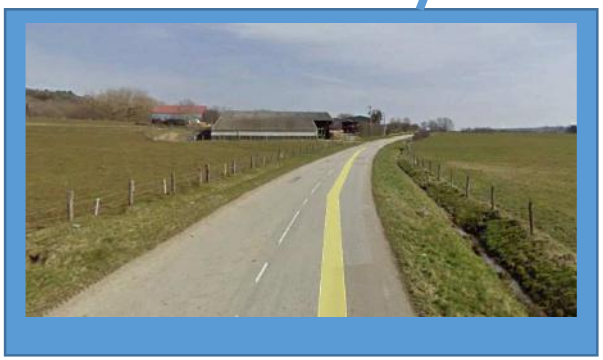

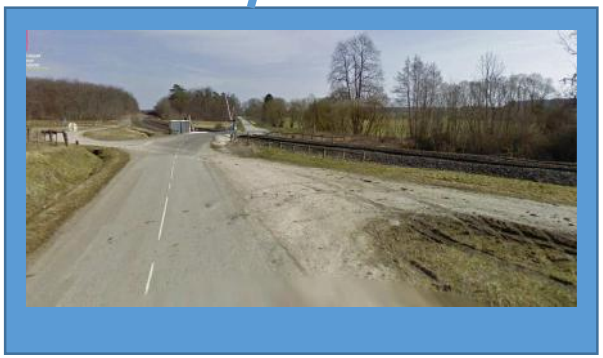

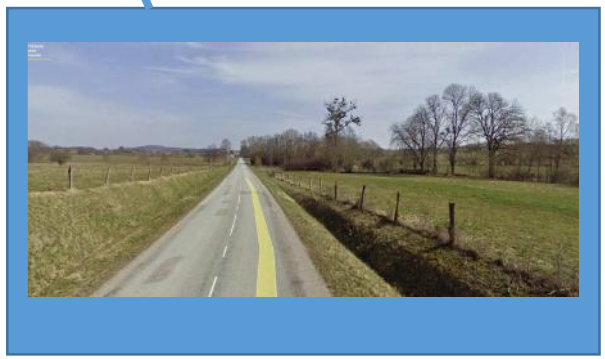

Profil dessiné par Covadis

Profil entre les noeuds N1-REF 1 - N25

Echelle en X : 1/1000

Echelle en Y : 1/100

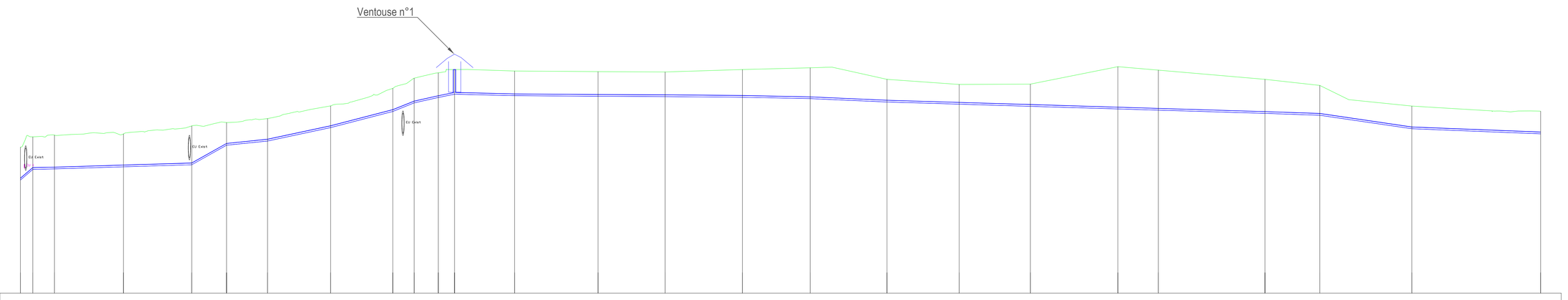

PC : 335.00 m

Cotes Terrain Naturel	347 347.5 347.5 347.5

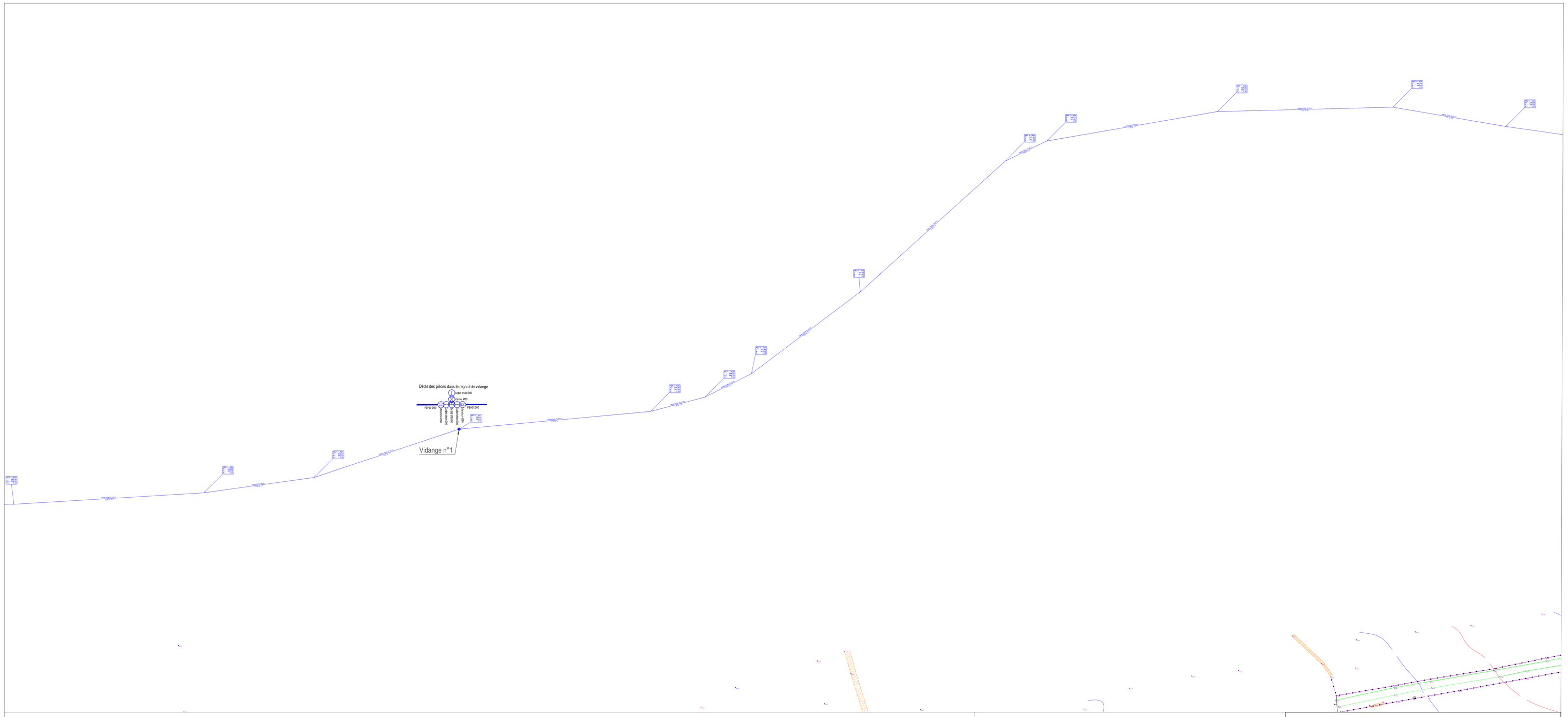

covadis

Profil dessiné par Covadis

Profil entre les noeuds REF 1 - N25-REF 1 - N37

Echelle en X : 1/1000

Echelle en Y : 1/100

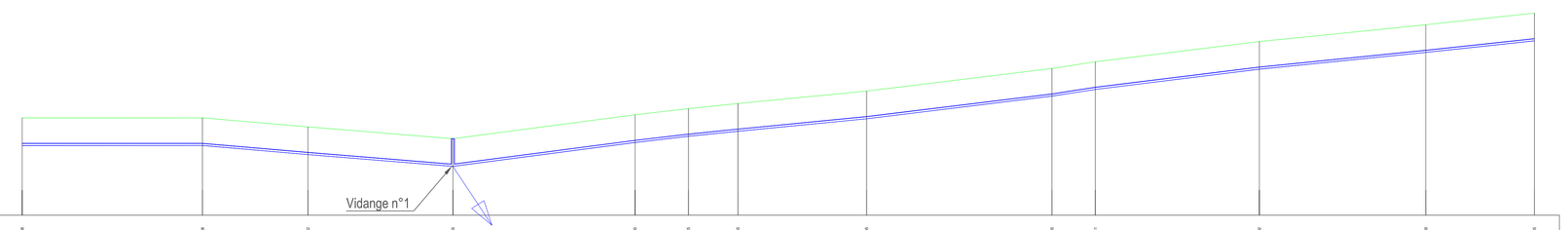

PC : 340.00 m

| | | |

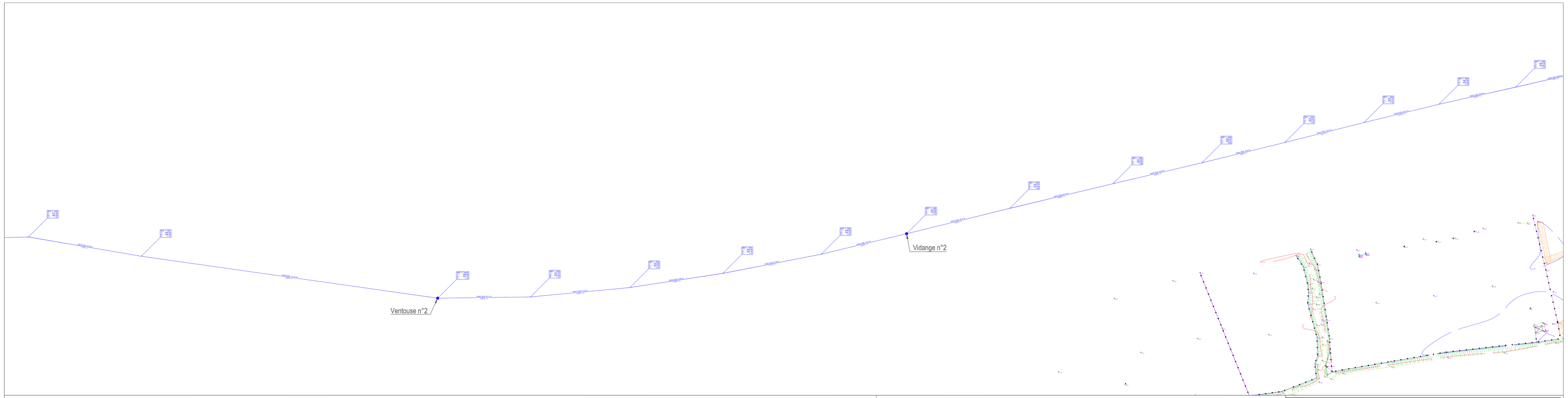

covadis

Profil dessiné par Covadis

Profil entre les noeuds REF 1 - N37-REF 1 - N50

Echelle en X : 1/1000

Echelle en Y : 1/100

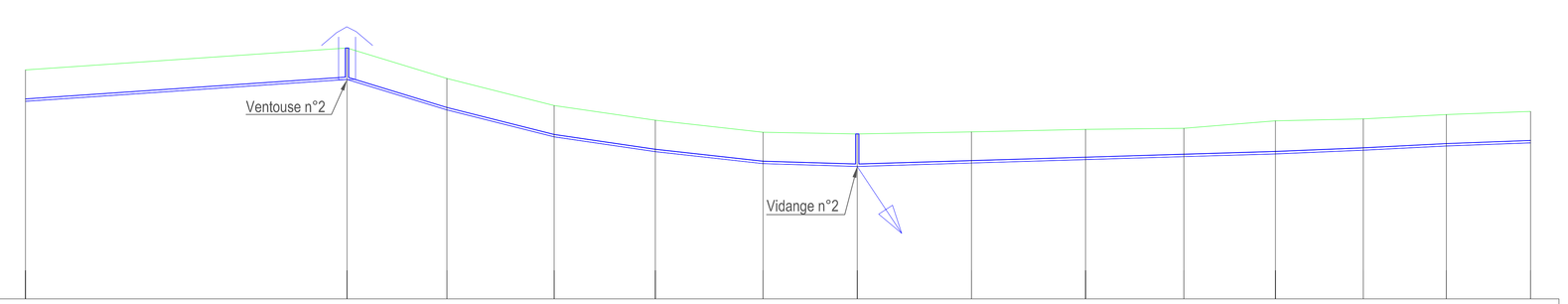

PC : 340.00 m

Cotes Terrain Naturel	340		340		341		342		343		344		345		347		348		349		350		352		354		356
Numéros des regards	REF 1 - N37		REF 1 - N40		REF 1 - N39		REF 1 - N42		REF 1 - N41		REF 1 - N43		REF 1 - N52		REF 1 - N44		REF 1 - N45		REF 1 - N46		REF 1 - N47		REF 1 - N48		REF 1 - N49		REF 1 - N50
Cotes Projet	340		341		342		343		344		345		346		348		349		350		351		353		355		357
Profondeurs Projet	0		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0		0
Distances partielles		110.146		30.158		27.738		35.287		37.977		33.171		40.179		40.136		34.399		33.205		35.806		35.205		24.632	
Distances cumulées	0.000		110.146		140.304		168.042		203.329		241.306		274.477		314.656		354.792		389.191		422.396		458.202		493.407		518.039
Pentes (Projet)		0.0 %		-0.00 %		-0.00 %		-0.0 %		-0.0 %		-0.00 %		0.00 %													
Alignements en plan		110.146		30.158	105.27	27.738	106.73	35.287	107.65	37.977	107.65	33.171	105.68	40.179	105.67	40.136	105.79	34.399	105.68	33.205	105.68	35.806	105.68	35.205	105.68	24.632	
Dimensions et Matériaux	PVC-125																										

DEPARTEMENT DES VOSGES

COMMUNE DE VILLOTTE

Mise en place d'un système d'assainissement collectif

PROJET

PLAN DU RESEAU DE TRANSFERT
Planche 3

Réf. document : PRO VILLOTTE_V2RVI.dwg

REV	DATE	DESCRIPTION	REV	DATE	
A	01/12/2015	PREMIERE DIFFUSION	E		
B			F		
C			G		
D			H		

IRH Ingénieur Conseil
Antenne Jura-Bourgogne
124 Rue Pierre Vernier
39100 DOLE
Tél : 03 84 69 61 39 - Fax : 03 84 82 75 60
Mail : dole@irh.fr

Affaire n° : DEC15027ER
Dessin : RIV
Validation : STI
Echelle : 1/500

PLAN N°
5/8

Ce plan est la création de IRH Environnement. Toute utilisation ou reproduction non autorisée, même partielle, sera poursuivie judiciairement.

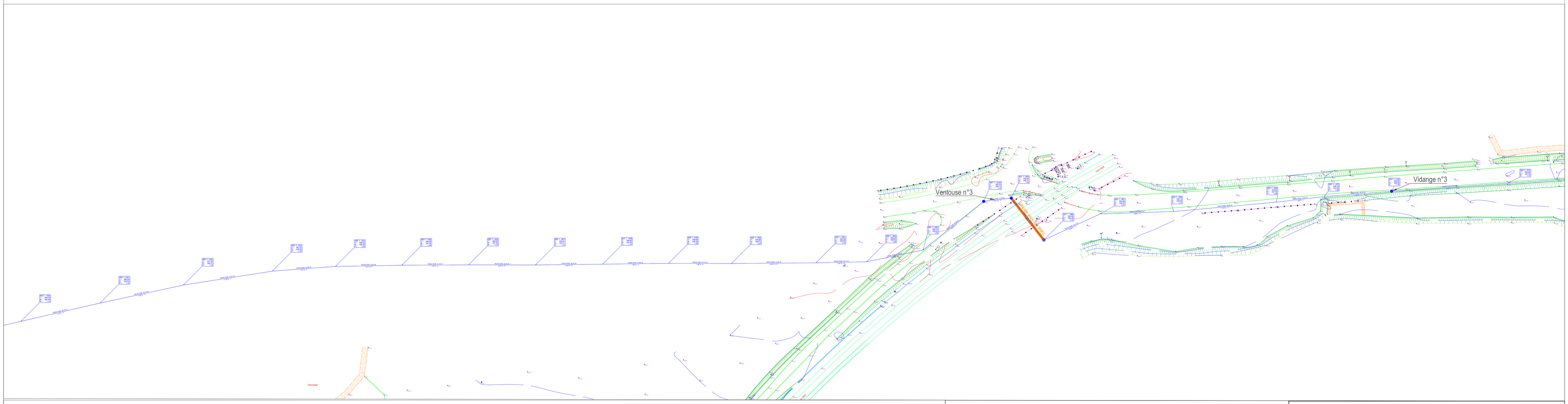

covadis

Profil dessiné par Covadis

Profil entre les noeuds REF 1 - N50-REF 1 - N72

Echelle en X : 1/1000

Echelle en Y : 1/100

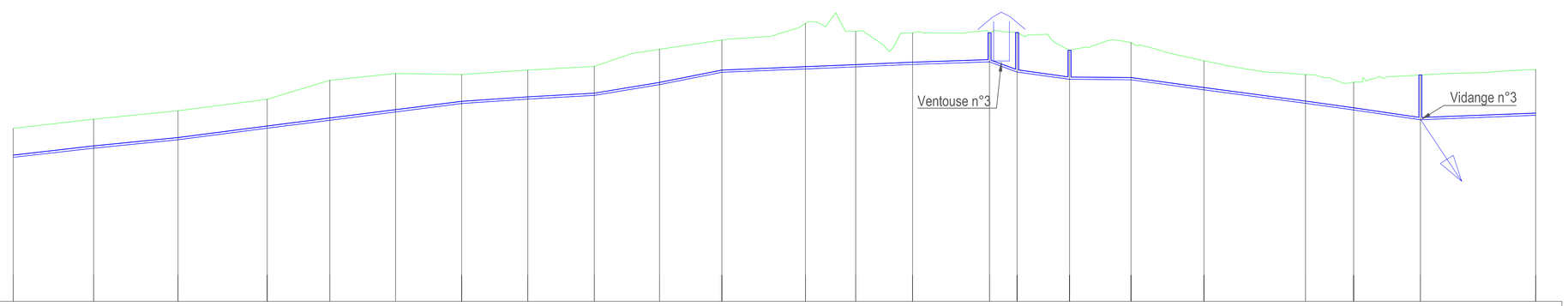

PC : 340.00 m

| | | |

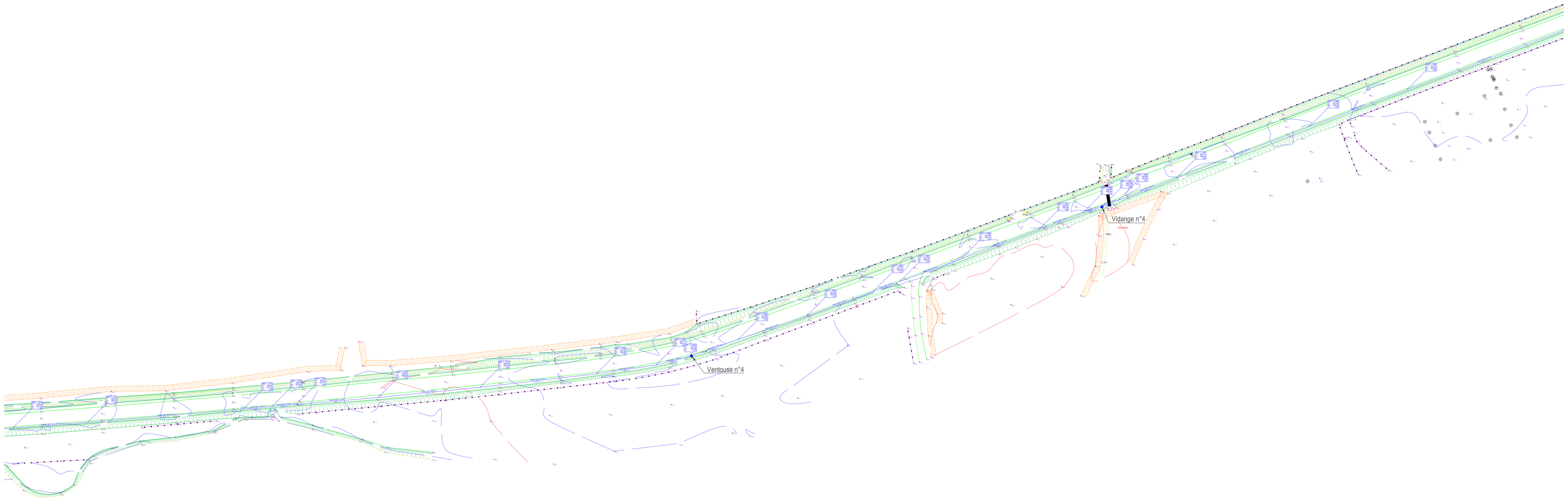

covadis

Profil dessiné par Covadis

Profil entre les noeuds REF 1 - N73-REF 1 - N93

Echelle en X : 1/1000

Echelle en Y : 1/100

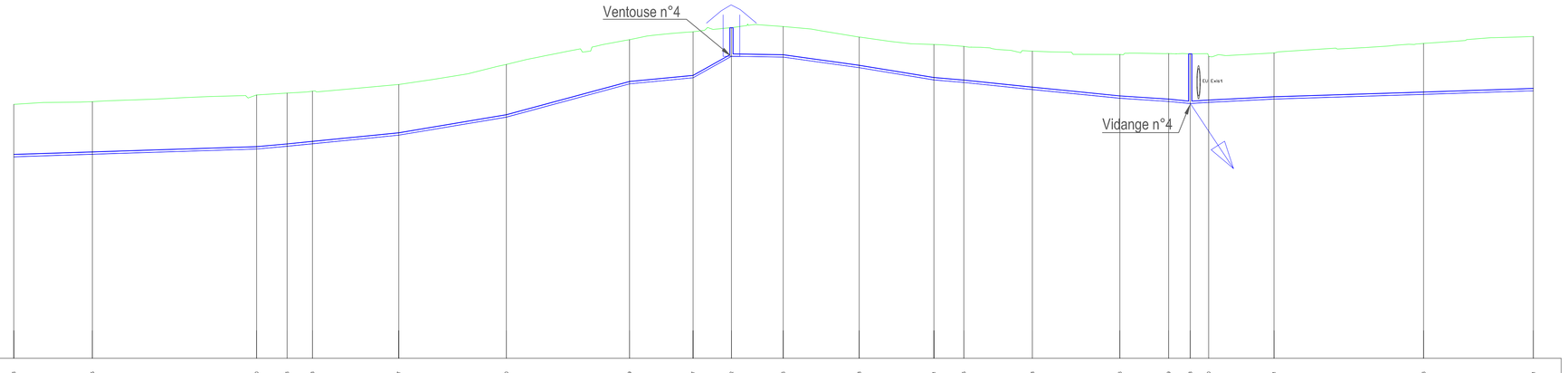

PC : 340.00 m

| | | |

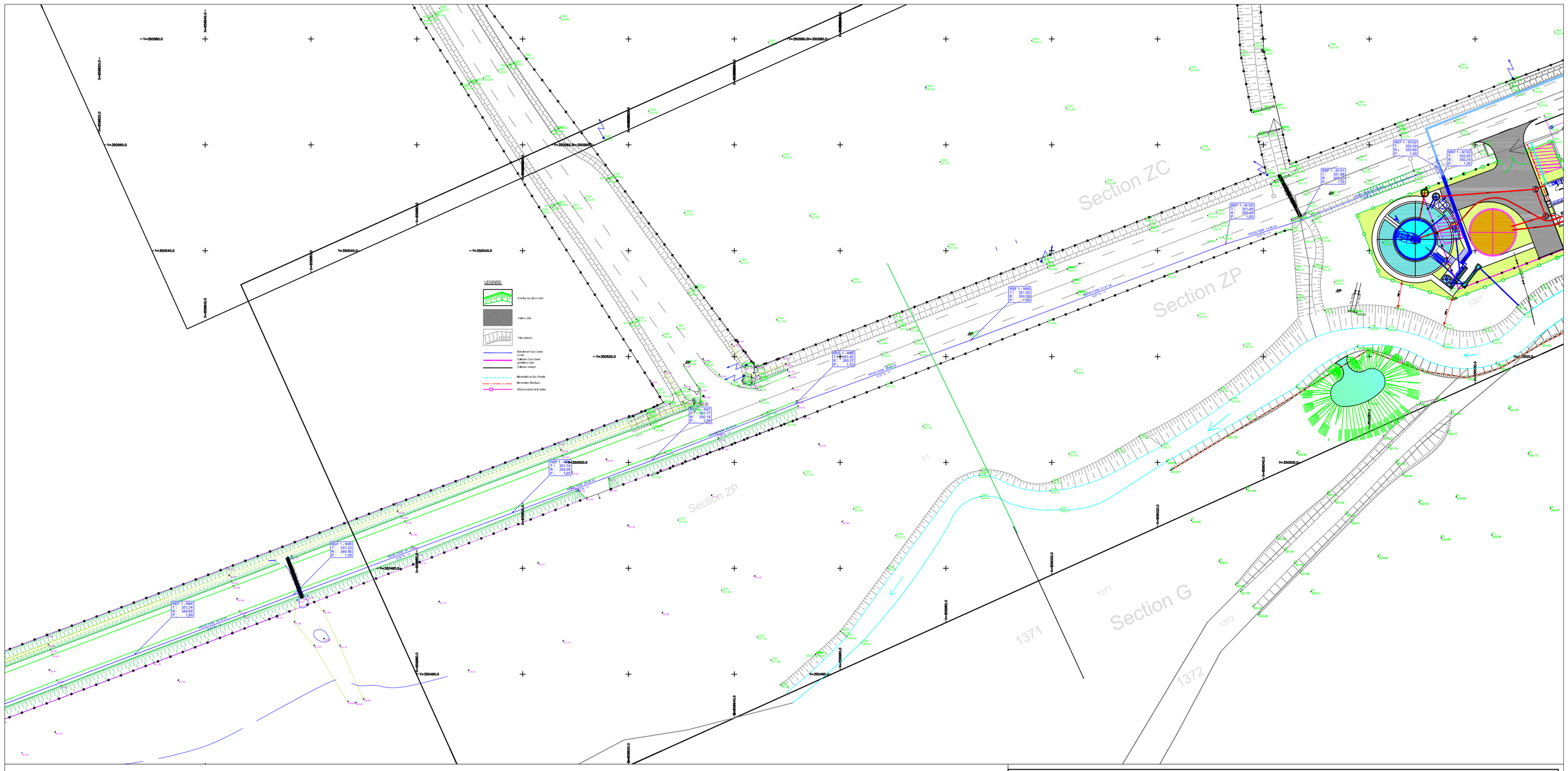

covadis

Profil dessiné par Covadis

Profil entre les noeuds REF 1 - N94-REF 1 - N103

Echelle en X : 1/1000

Echelle en Y : 1/100

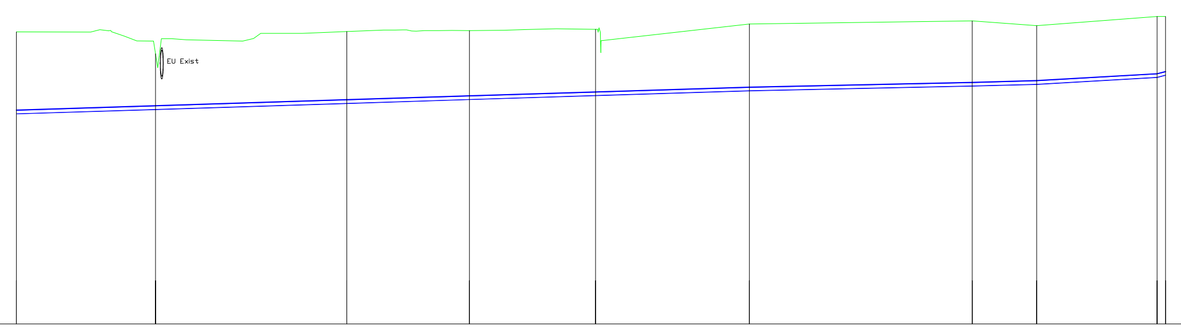

PC : 345.00 m

Cotes Terrain Naturel	351.74		352.23		351.74		350.77		350.80		350.82				351.89		351.88		352.29	352.09
Numéros des regards	REF 1 - N94		REF 1 - N95		REF 1 - N96		REF 1 - N97		REF 1 - N98		REF 1 - N99				REF 1 - N100		REF 1 - N101		REF 1 - N102	REF 1 - N103
Cotes Projet	349.65		349.65		350.09		350.18		350.27		350.38				350.49		350.53		350.69	350.74
Profondeurs Projet	1.89		1.29		1.65		1.39		1.53		1.54				1.55		1.55		1.41	1.25
Distances partielles		32,100		44,134		28,258		29,087		35,444		51,413				14,856		27,754		1,980
Distances cumulées	0,000		32,100		76,234		104,493		133,580		169,023				220,436		235,292		263,047	265,026
Pentes (Projet)		0.00 m / m																0.01 m / m		0.01 m / m
Alignements en plan		32,100	179.87	44,134	179.93	28,258	179.19	29,087	178.84	35,444	179.43	51,413			176.79	14,856	176.06	27,754	93.72	1,980
Dimensions et Matériaux		PEHD-75/90																		

DEPARTEMENT DES VOSGES

COMMUNE DE VILLOTTE

Mise en place d'un système d'assainissement collectif

PROJET

PLAN DU RESEAU DE TRANSFERT
Planche 6

Réf. document : PRO VILLOTTE_V2RVI.dwg

REV	DATE	DESCRIPTION	REV	DATE	
A	01/12/2015	PREMIERE DIFFUSION	E		
B			F		
C			G		
D			H		

IRH Ingénieur Conseil

Antenne Jura-Bourgogne
13A Rue Pierre Vernier
39100 DOLE
Tél : 03 84 69 01 78 - Fax : 03 84 82 75 68
Ml@il : **dole@irh.fr**

Affaire n° : DEC15027ER
Dessin : JBV
Validation : STI
Echelle : 1/500

PLAN N°
8/8

Ce plan est la création de IRH Environnement. Toute utilisation ou reproduction non autorisée, même partielle, sera poursuivie judiciairement.